

La Présidente

Strasbourg, 22 Juillet 2020

Cher.e.s représentant.e.s des OING

Cher.e.s collègues,

De nombreuses associations continuent d'être en première ligne dans la lutte contre la pandémie, dans le travail de soutien aux personnes vulnérables, mais aussi dans le travail d'analyse et d'alerte quant au respect de l'Etat de droit.

Grâce à vos contributions, une vidéo intitulée « [COVID-19 : Les OING sous contrôle s'impliquent et préparent l'avenir](#) » a été réalisée pendant le confinement. Elle présente d'une manière palpable la contribution des ONG à la gestion de la crise, votre présence sur le terrain et la vigilance renforcée au respect des droits fondamentaux. Cependant l'impact de la pandémie sur le secteur des ONG est déjà observé. La Conférence des OING doit rester vigilante et solidaire dans cette situation qui risque d'affaiblir les capacités des ONG. Nous ne pouvons sortir de cette crise qu'en étant solidaires, les uns des autres.

[La session courte en ligne](#) qui s'est tenue en juin a été un grand succès. Elle a montré que le secteur de la société civile est porteur de l'avenir et en tant que tel, il doit être considéré par les décideurs politiques. La Conférence des OING ne peut qu'y contribuer, en renforçant la voix de la société civile et en articulant les préoccupations et les actions de la société civile avec les instruments du Conseil de l'Europe. Je souhaite remercier tous les coordinateurs et participants actifs aux webinaires thématiques dont les conclusions doivent être mises à profit de nos actions futures.

A présent, je voudrais partager avec vous quelques priorités et actions à venir qui sollicitent la participation de tous nos OING membres.

Réforme de la Conférence des OING

Avec cette lettre vous êtes destinataires de la 3^{ème} version du projet de Règlement de la Conférence des OING. Le projet de Règlement qui vous est proposé résulte d'un long processus du travail (entamé en avril 2018). Un tel instrument se veut évolutif et vivant, visant à accompagner le développement présent et future de la Conférence des OING. La finalité est que la Conférence des OING soit dotée d'une structure organisationnelle et décisionnelle démocratique et efficace dont les actions, en tenant compte des préoccupations de la société civile, contribuent aux travaux du Conseil de l'Europe d'une manière à produire des changements souhaités par toute l'Organisation.

Cette troisième version a été initiée après le débat en octobre 2019 et sur la base de la consultation menée avec vous en décembre 2019. Dès janvier 2020, ce projet a été constamment amélioré par la Commission permanente et le Groupe de rédaction. Les Président.e.s d'honneurs de la Conférence des OING ont également été consulté.e.s. Tous ont exprimé leur accord pour accompagner la Conférence des OING dans ce processus de changement. Il y a deux semaines, la Commission permanente a finalisé le document, en donnant son accord pour la transmission aux membres de la Conférence des OING. Maintenant c'est à vous, les OING membres, d'en délibérer démocratiquement et d'en décider.

Dans cet esprit, chaque OING membre a la possibilité d'introduire un ou des amendements au projet de Règlement proposé. Pour être valide, chaque amendement doit être soumis sur le formulaire séparé (joint au projet). **La date limite pour soumettre les amendements est fixée au 14 septembre 2020, en l'envoyant à l'adresse e-mail qui figure sur le formulaire.**

Une note explicative accompagne le projet de Règlement. Cependant si vous avez des questions ou demandes d'explication, n'hésitez pas à nous contacter, le Groupe de rédaction y répondra par e-mail et / ou lors d'une réunion en ligne que nous vous proposerons en septembre.

J'encourage également toutes les OING sollicitées à répondre à l'évaluation de la Conférence des OING qui est conduite actuellement par la Direction de l'audit interne et de l'évaluation (DIO) du Conseil de l'Europe. Cette direction conduit régulièrement des évaluations des activités et des organes du Conseil de l'Europe, comme le montrent [les rapports déjà publiés](#). Cette évaluation concerne les activités menées par la Conférence des OING entre 2016-2019. Pour répondre aux questions, n'hésitez pas à consulter la documentation et les rapports d'activité publiés sur le [site web de la Conférence des OING](#).

Consultations à venir

- Le 3 septembre 2020 de 14h00 à 16h00 aura lieu une réunion en ligne organisée avec le [Groupe Pompidou](#) (Groupe de coopération sur l'abus et le trafic illicite de drogues). En tant qu'organe du Conseil de l'Europe, le Groupe Pompidou dirige les travaux visant à protéger les droits humains et la santé des personnes ayant des problèmes d'addiction. Vous êtes invité.e.s à apporter votre contribution à la révision du mandat de cet organe. Nous discuterons également de la coopération mutuelle entre le Groupe Pompidou et la Conférence des OING. Cette réunion sera ouverte à toutes les OING intéressées, une note introductive avec invitation vous parviendra ultérieurement. Merci de noter déjà cette date.
- Une discussion en ligne avec les ONG arméniennes sera menée autour du rapport publié après la visite d'une délégation de la Conférence des OING qui a été centrée sur [la participation des ONG arméniennes au processus décisionnel](#). La discussion sera centrée sur le suivi des recommandations formulées.
- Comme chaque année, la Conférence des OING marquera la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Cette année des événements seront organisés le 16 octobre 2020 autour de l'« Accès de TOUS aux services sociaux et médico-sociaux ». Vos contributions visant à transmettre les expériences liées à plusieurs articles de la Charte sociale européenne révisée seront sollicitées en septembre.

Session d'automne

La prochaine session de la Conférence des OING est **planifiée du 14 au 16 octobre 2020**. La tenue de la session à Strasbourg dépendra du contexte sanitaire et des réglementations qui seront en vigueur.

Malgré les incertitudes qui nous accompagnent depuis le début de cette pandémie, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'un échange de vues avec la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe est planifiée pour le 16 octobre 2020.

Avant cet événement, je vous invite à lire le rapport annuel de la Secrétaire générale, intitulé « [Le multilatéralisme en 2020](#) ». Les éléments importants se réfèrent entre autres à la poursuite de la réforme du Conseil de l'Europe, la vision de l'Organisation que la Secrétaire Générale, Mme Pejčinović Burić, souhaite mettre en œuvre, y compris en ce qui concerne la mise en œuvre de la décision de Helsinki [sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile en Europe](#).

En consultation avec les présidents et vice-présidents des commissions thématiques, les groupes de travail peuvent se réunir avant la session les 12 et 13 octobre au Conseil de l'Europe à Strasbourg. Une salle du bâtiment Agora est réservée pour ces deux jours : Les coordinateurs des groupes de travail doivent réserver un créneau horaire à l'aide de [ce formulaire](#).

Pendant cette session, nous planifions également une consultation spécifique visant à préparer la contribution de la Conférence des OING aux travaux du Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHA) du Conseil de l'Europe. Merci par avance aux OING intéressées de partager avec nous vos travaux et vos observations au sujet des lois, des politiques publiques et des pratiques impactées par l'IA.

Pour finir, je vous souhaite un bel été et un peu de repos, après cette période éprouvante de confinement.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer pour discuter de toutes ces questions, je vous transmets mes meilleures salutations.



Anna Rurka
Présidente de la Conférence des OING